

À qui appartient la chapelle St-Sauveur ?

C'est la triste histoire d'une chapelle abandonnée qui se trouve non loin de la très fréquentée RM 6202, à la hauteur du tennis club des Combes. Juste au-dessus de l'angle formé par le chemin de Saint-Sauveur et de la RM 514 qui rejoint le quartier des « Capan » et au-delà le village de Colomars. Depuis plusieurs années, deux ardens défenseurs mènent la lutte afin de déterminer qui, du diocèse ou de la Ville de Nice, doit assumer la paternité de l'édifice.

Depuis 2001, Denise Canestrier-Basso multiplie les démarches, rejointe par Pascal Dubreuil, président du comité de défense du quartier des « Capan ». Après de nombreux courriers et réunions, l'affaire est au point mort. Pourtant, le temps presse car la petite chapelle se bat contre le temps, les éléments et ses forces commencent à manquer.

Courriers contradictoires en 2017 et 2019

Cerné de toutes parts par la végé-



La chapelle est aujourd'hui entourée de végétation et prend l'eau lorsqu'il pleut.

(Photo G. R.)

tation qui l'envahit, par la pluie qui commence à y pénétrer, cet édifice sacré déjà réhabilité en 1909 a besoin de secours d'urgence.

Le 18 février 2009, on trouve pourtant trace d'une délibération du conseil d'administration de l'association diocésaine qui accepte, à l'unanimité, de donner délégation

de maîtrise d'ouvrage à Michel Calvani, président de l'association « Les Amis de l'oratoire » afin de remettre la chapelle en état. Une visite est organisée le 7 février 2012 avec Joseph Calza, alors adjoint au maire de Nice, Jean-Marc Giaume conseiller municipal en charge du Patrimoine, Didier Torrès, économiste adjoint du

Retour en arrière

C'est en 1904 que l'abbé Auda, alors en charge de la paroisse de Saint-Roman-de-Bellet, achète cette ruine à un certain Monsieur Braquet.

Grâce à un don de la famille Musso-Cognier assorti d'un engagement d'y célébrer une messe une fois l'an, la chapelle est construite en 1909.

L'abbé Auda décède en 1921 et ses trois héritiers vendent en-

suite le bâtiment le 19 février 1941 à l'association diocésaine. Elle semble donc, depuis cette date, appartenir à l'Évêché de Nice.

Entre-temps, en 1930, c'est la paroisse Saint-Isidore qui est en responsabilité du lieu. Un procès-verbal de bornage demandé par l'abbé Musso de la paroisse Saint-Isidore, daté du 20 juin 1943, figure dans les documents.

diocèse, et Michel Calvani. À ce moment-là, Denise Canestrier-Basso et Pascal Dubreuil pensent toucher au but.

Mais deux courriers vont doucher leurs espoirs. Le premier, daté du 28 février 2017, émane du diocèse. Il est signé par Didier Torres qui annonce que la chapelle Saint-Sauveur appartient à la Ville de Nice.

Le second date du 8 mars 2019, et c'est alors Jean-Marc Giaume qui le signe pour la municipalité, et assure que la chapelle est la propriété de l'association diocésaine de Nice.

Aujourd'hui, la question est toujours en suspens : à qui appartient la chapelle Saint-Sauveur ?

GUY ROSSET